

## **Projets FEI et FER** **Dossier de presse**

Suite à l'appel à projet lancé en avril dernier par le Ministère de la Famille et de l'Intégration dans le cadre du Fonds européen d'intégration des ressortissants des pays tiers (FEI) et du Fonds européen pour les réfugiés (FER), le CLAE services asbl a soumis plusieurs projets. Quatre ont été retenus, trois s'insérant dans les objectifs du FEI, un dans ceux du FER

### **Présentation des Fonds**

FEI : le Fonds européen d'intégration des ressortissants de pays tiers est un nouveau fonds consacré à l'immigration et l'asile. Son ambition est de promouvoir l'intégration des ressortissants d'État tiers, issus de contextes économiques, sociaux et culturels très divers, dans la société d'accueil et l'échange d'expériences avec d'autres États membres.

FER : le Fonds européen pour les réfugiés a été créé pour aider les Etats membres de l'Union européenne à accueillir les réfugiés et les personnes déplacées. Il soutient les actions des Etats membres visant à encourager l'intégration sociale et économique des réfugiés, mais aussi les aides au retour.

### **Descriptions des projets du Clae services asbl**

#### **1) Projets FEI**

##### **a. Mise en place d'un « Service de l'écrivain public »**

Plusieurs éléments très concrets sont à la base de notre projet :

- le nombre croissant de demandes formulées par les utilisateurs de nos différents services concernant l'accès au travail, les différents titres de séjour, l'accès au logement, les difficultés scolaires, le regroupement familial, l'accès à la sécurité sociale, etc,
- les questions régulièrement posées par le monde associatif regroupant ou représentant des ressortissants de pays tiers,
- l'analyse effectuée par nos services des besoins, demandes d'informations, de formations, d'orientation et de suivi des personnes durant ces dernières années et principalement en 2007,
- les changements législatifs en cours.

Les possibilités d'information relatives à la vie au Luxembourg sont réduites. Hormis le Commissariat du Gouvernement aux Etrangers (du Ministère de la Famille et de l'Intégration), il n'existe pas, à proprement parler, de structure à vocation sociale susceptible d'informer de manière très complète les ressortissants des pays tiers sur leurs droits, l'accès au logement, la santé, l'éducation, le réseau associatif etc.

Ce projet s'adresse à une population parfois peu scolarisée, possédant de faibles connaissances des langues usuelles du pays, n'étant pas toujours en mesure de comprendre le contenu d'une lettre et/ou de remplir un formulaire ou de répondre à un courrier. . Parfois fragilisées et vivant dans une certaine insécurité, ces personnes rencontrent également des difficultés linguistiques et professionnelles, rendant l'accès à l'information et aux droits plus difficile.

L'activité principale du « **Service de l'écrivain public** » sera d'offrir une aide concrète tant dans la compréhension que dans la rédaction de courriers divers (permis de travail, allocations familiales, titres de séjour, caisse maladie,...), tout en apportant une information actualisée et personnalisée sur leurs droits et devoirs.

Il vise à mettre en place des outils d'information, de formation et de suivi permettant aux personnes concernées d'avoir les instruments nécessaires afin de poursuivre leur processus d'intégration dans le pays.

Ce projet veut contribuer avant tout à rendre le public visé autonome. Cet apprentissage de l'autonomie passera également par des synergies entre les différentes activités de notre association, en invitant les utilisateurs à les découvrir et à en profiter, mais également à se former auprès d'autres organismes publics et privés.

#### b. Echange d'expériences et de bonnes pratiques relatives aux mesures d'intégration des ressortissants des pays tiers et participation de ces ressortissants à la définition et à la mise en oeuvre de politiques d'intégration

Différents constats sont à la base de ce projet :

- les politiques relatives à l'immigration et à l'intégration des ressortissants des pays tiers sont en évolution continuelle. Depuis 2000, de nombreuses directives ont été proposées par la Commission européenne et intégrées dans les législations nationales. D'autres projets de directives sont en cours de définition,
- la question de l'immigration et de l'intégration dans les pays d'accueil des ressortissants des pays tiers est devenue un sujet de discussion quotidienne dans tous les états membres de l'Union,
- autour de ces questions se focalisent les craintes de nombreuses populations européennes relatives à la perte d'identité, à l'insécurité, au chômage, aux ghettos culturels, à la communautarisation des populations issues de l'immigration, à la religion, à des différences culturelles ressenties par certains comme difficilement intégrables dans nos sociétés. Craintes souvent alimentées par des mouvements populistes, voire xénophobes et racistes.

Au Luxembourg, le marché du travail est depuis longtemps dépendant des travailleurs étrangers, tant résidents que non résidents. Les « réservoirs » traditionnels (pays européens du sud, frontaliers) commencent pourtant à se tarir. De plus en plus, Le Luxembourg devra recourir à des citoyens des pays tiers pour maintenir son niveau économique. Comment devra-

t-il sur le plan législatif assurer l'accueil, le développement social, économique, la participation politique de ces nouveaux ressortissants ?

Les politiques à venir doivent pouvoir bénéficier d'un dialogue continu avec la société civile et ses structures organisées. Il doit pouvoir bénéficier des apports en idées et en savoir faire des régions et pays qui nous sont proches. Il doit également associer les populations des pays tiers concernés à l'évolution des législations, à l'évolution des pratiques administratives sociales et culturelles en restant à l'écoute des besoins et des propositions qui sont issues des populations concernées elles-mêmes.

Ce projet s'insère dans une perspective pluriannuelle (3 années). Il vise, dans sa première année de fonctionnement, à recenser le monde associatif, tant au Luxembourg que dans la région frontalière, composé majoritairement par des citoyens de pays tiers ou travaillant principalement en faveur de ceux-ci ainsi que des services publics et privés qui travaillent en faveur des migrants des pays tiers à différents niveaux (formation, information, accueil, relations interculturelles, ...). Ce volet comportera un travail de contact individuel permettant de définir les activités, les méthodes de fonctionnement, les programmes et méthodes de travail, les moyens humains et financier employés, les sources de financement, les difficultés rencontrées sur le terrain, etc.

Cette activité implique de créer ou de consolider des contacts, de travailler en partenariat avec des associations ou services sur le territoire afin d'établir des rapports de confiance. De tester les disponibilités des structures contactées à travailler en réseau et de travailler en partenariat avec des spécialistes (université et autres) pouvant nous aider à donner une base scientifique au projet.

Ce projet veut en premier lieu aider au processus d'intégration des ressortissants de pays tiers au sein de la société luxembourgeoise. Dans ce processus, la connaissance des relais associatifs et des structures publiques et privées, tant au Luxembourg que dans la région frontalière, qui travaillent en direction des immigrés joue un rôle important.

Ce travail nous permettra de dégager les besoins spécifiques des résidents des pays tiers en vue de l'organisation de différents séminaires thématiques en 2009 et d'un Congrès plus général (2010) visant l'analyse de l'adéquation des nouveautés législatives par rapport aux besoins des résidents des pays tiers.

### c. Le Livre et les écrivains/es – Sujets de rencontres et de dialogue interculturel et de valorisation culturelle des populations issues de l'immigration

Ce projet se base sur les constats suivants :

- les politiques relatives à l'immigration et à l'intégration des ressortissants des pays tiers sont en évolution continuelle. La question du dialogue et de l'approche culturelle qui a été le parent pauvre de ces politiques en devient, ces dernières années, part intégrante. L'année 2008 a été nommée par la Commission européenne « Année du Dialogue Interculturel »,
- la valorisation des cultures issues de l'immigration permet également une valorisation des populations migrantes qui, souvent, souffrent d'un manque de reconnaissance sociale,

- la question de la valorisation culturelle est très importante pour toutes les populations issues de l'immigration et en particulier des jeunes. Elle est importante également pour la population du pays d'accueil qui apprend à voir l'immigré non seulement comme un travailleur, mais également comme une personne porteuse d'une culture, différente peut-être, mais tout aussi riche que la culture majoritaire.

Le projet tend à enrichir une manifestation déjà existante – le Salon du Livre et des cultures – en valorisant de manière plus prononcée les cultures des pays tiers et de leurs ressortissants demeurant au Luxembourg. Cela aura comme corollaire la participation d'écrivains venant de pays tiers, tout en valorisant les écrivains du Luxembourg et de la Grande Région originaires de ces pays. Nous comptons utiliser la présence d'artistes, connus ou non, pour valoriser leurs livres, leur culture en amont ou en aval de leur présence au Salon du Livre (écoles, maisons de jeunes, associations).

Ce projet veut en premier lieu aider au processus d'intégration des ressortissants de pays tiers au sein de la société luxembourgeoise à travers la valorisation de leur culture d'origine tout en créant les conditions pour que cette culture soit également connue et appréciée par le public autochtone et les jeunes tout particulièrement. Si la présence du public de même appartenance culturelle de l'écrivain lors des rencontres prévues au Salon du Livre est importante, celle de public autochtone également, afin de favoriser ce dialogue entre des personnes d'origines différentes mais ayant des intérêts communs.

## **Projet FER**

### Offre d'encadrement social et d'activités de loisirs dans des Centres d'hébergement

Différents constats sont à la base de ce projet :

- le Luxembourg compte un nombre relativement important de Centres d'hébergement pour des demandeurs de protection internationale (DPI) dans lesquels se trouvent des personnes isolées ou des familles entières soit en procédure, soit déboutées de leur demande et en attente, pour certains depuis plusieurs mois voire plusieurs années, d'un retour soit volontaire soit assisté dans leur pays d'origine
- si un encadrement social et des activités de loisirs existent dans certains centres gérés par la Caritas et la Croix-Rouge, certains centres ne voient que les visites du personnel du Commissariat du gouvernement aux étrangers (CGE) mais bénéficient très peu voire pas du tout d'activités qui permettrait d'établir un lien social avec les autres résidents du pays. Cette situation cumulée à une certaine inactivité, aux difficultés linguistiques et à l'incertitude pour le futur pour bon nombre de ces personnes conduit à des situations de détresse qui peuvent créer des problèmes sociaux voire psychologiques.

Après une période d'analyse de la situation, des besoins et de reconnaissance du territoire, y compris l'établissement de partenariat avec le CGE et d'autres associations travaillant déjà dans certains centres d'hébergements, le Clae se propose d'organiser un encadrement social et des activités socioculturelles dans le centre d'hébergement du Mullerthal, centre qui nous a été proposé par le CGE.

En profitant de son expertise dans l'organisation d'événements culturels, des contacts avec les groupes de musique et de folklore travaillant sur le territoire, de théâtre, des écrivains, des groupes de jeunes, le Clae se propose d'organiser un certain nombre d'activités culturelles, de formation ou de loisirs dans le centre d'hébergement du Mullerthal selon les besoins définis dans l'analyse qui sera réalisée dans la première partie du projet.

Notre but est de permettre à ces personnes de s'exprimer de manière individuelle et/ou collective autour d'un projet . Favoriser la créativité, notamment, pourrait selon nous, aider ces personnes à reprendre confiance en elles.

Par ailleurs, il sera important d'associer la commune dans l'organisation d'activités en y faisant participer les populations locales. Nous voulons contribuer à créer du lien social entre les personnes et réduire l'isolement dans le Centre d'hébergement.